Image not found or type unknown

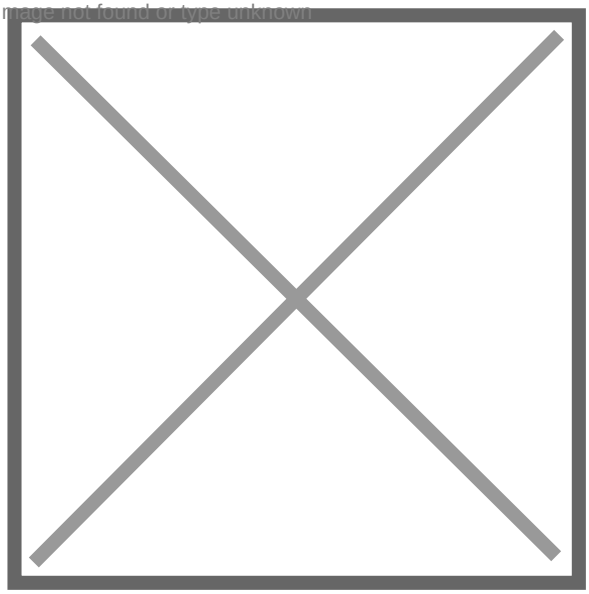

Problème surface de ma parcelle

Par **Eidole**, le **11/03/2009** à **17:42**

Bonjour,
J'ai acheté une maison en septembre 2007 sur une parcelle de 385m² (donnée sur mon acte notarié et sur le cadastre). Mon voisin me dit que des piquets, plantés sur mon terrain,sont à lui et délimitent sa cloture. Hors en mesurant je ne retombe pas sur la même surface. Mon voisin me dit qu'il y a eu une erreur et que ma parcelle n'est que de 318m² soit 67m² en moins (différence enorme je trouve) Malgrès que je lui montre mon acte de 385m² et le plan du cadastre, il maintient ses dire et m'assure que le cadastre est faux et que je dois faire passer un géométre qui me prouvera que ma parcelle est de 318 et non de 385m² comme noté sur mon acte. Je ne comprends pas pourquoi il y a une telle différence entre ma surface acheté et la surface que mon voisin dit. Que dois-je faire ? Je ne comprends pas pourquoi ça devrait être à moi de prouver la surface de ma parcelle. Est-ce vrai que le cadastre peut être faux (autant de différence sur une si petite surface)? Que dois-je ou puis-je faire pour me défendre ?
Je reste à votre entière disposition pour de plus amples renseignements.
Merci d'avance pour votre réponse.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés